

**VOLET COMMUN DU CONTRAT DE
L'ASSOCIATION PICARDIE UNIVERSITES
2018-2024**

TRAJECTOIRE CONTRACTUELLE ET JALONS

AMELIORER L'ACCES AUX FORMATIONS POST-BAC

DEVELOPPER L'EMERGENCE DE PROJETS DE RECHERCHE EN PARTENARIAT

ELABORER LE SCHEMA D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA VIE ETUDIANTE DU SITE

**OPTIMISER LES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE DU SITE ET OPERER DE NOUVEAUX
RAPPROCHEMENTS**

POSITIONNEMENT SPECIFIQUE DE L'UTC

Cette trajectoire décline, pour la durée du contrat, les axes inscrits dans le projet stratégique du site, tels que partagés par l'Etat.

L'association Picardie Universités-APU, créée en 2016 à l'issue de la dissolution du PRES UFECAP mis en place avec l'université de Reims, rassemble l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), qui en est chef de file, l'Université de technologie de Compiègne (UTC), l'École supérieure de chimie organique et minérale (ESCOM) et l'UniLaSalle (toutes deux écoles privées labellisées EESPIG), l'École supérieure d'art et de design (ESAD), école du ministère de la culture, l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE, association loi 1901).

La dynamique de la politique de site ne cesse d'évoluer, en conservant des liens privilégiés avec l'université de Reims au travers des structures fédératives CapSanté et Condorcet, en vue de déployer plus intensément sa stratégie de différenciation scientifique et se projeter actuellement au-delà du territoire picard.

C'est ainsi que le site inscrit son développement désormais tout naturellement dans la région Hauts-de-France, constituée en 2016 des anciennes régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, mais aussi dans une logique partenariale avec des établissements d'autres territoires qui permettront de faire émerger l'excellence scientifique et de renforcer son attractivité.

Il n'en demeure pas moins que le site picard partage avec le site Lille Nord de France la préoccupation majeure de la région Hauts-de-France : l'enseignement supérieur et la recherche constituent le levier véritablement déterminant pour l'essor de ce territoire en termes, notamment, d'innovation et de transfert technologique, de recherche, de formation de doctorants, de développement des qualifications et de formation tout au long de la vie. Ces vecteurs ont vocation, en effet, à lui permettre de répondre aux défis de la troisième révolution industrielle (REV 3) qui mobilise la collectivité territoriale pour participer à la mise en place d'un monde et d'une économie innovants, durables et connectés.

AMELIORER L'ACCES AUX FORMATIONS POST-BAC

Le site Picardie Universités présente, aux côtés du site Lille Nord de France, certaines caractéristiques sociologiques qui résultent des taux élevés de pauvreté et de chômage. En effet, la proportion de bacheliers est peu élevée, le taux de réussite au baccalauréat est inférieur au niveau national ainsi que le poids des effectifs inscrits dans le supérieur.

Par ailleurs, si le taux des étudiants inscrits à l'UPJV en filières courtes et en licence tend à s'accroître, celui des inscrits en master et en doctorat a tendance à s'affaiblir considérablement.

Il s'ensuit, tout d'abord, que les questions relatives au bac - 3/ bac + 3 sont ainsi prépondérantes et méritent une attention particulière pour garantir de meilleurs taux d'accès dans les filières post-bac, des taux de réussite plus élevés et un plus grand nombre de diplômés.

C'est pourquoi, chacun des établissements picards s'attachera à poursuivre la mise en œuvre des démarches de sensibilisation auprès des lycéens et d'accompagnement à leur intégration dans l'enseignement supérieur. L'UTC engagera également, à cet égard, une réflexion sur la question de l'accueil, sous une forme à définir, des bacheliers technologiques de l'académie.

Jalon 1 : point sur le développement de l'accès des jeunes picards aux formations post-bac des établissements de l'association Picardie Universités et leur réussite

DEVELOPPER L'EMERGENCE DE PROJETS DE RECHERCHE EN PARTENARIAT

Les points forts du site en matière de recherche, sont appelés, de leur côté, à devoir être confortés et développés pour maintenir la vitalité scientifique et économique du bassin picard et, globalement, de la région.

A cet égard, l'Association Picardie Universités, qui a su initier de multiples coopérations avec les établissements des académies de Reims et de Lille en particulier, pour faire émerger des projets de recherche structurants, dont un certain nombre ont été labellisés dans le cadre du PIA (agro-ressources, santé-technologie, stockage de l'énergie et mobilité) et sont à visibilité internationale (ALISTORE pour le stockage de l'énergie, MS2T sur les systèmes de systèmes, par exemple), envisage plus largement la mise en œuvre d'une « démarche en réseau sur projets » apte à lui permettre une plus grande agilité.

Cette orientation, qui dépasse le seul site picard, a vocation à s'inscrire dans un cadre multi scalaire au sein duquel l'intégration à la région Hauts-de-France ouvre des perspectives avec les établissements de l'académie de Lille, même si elles ne sont pas exclusives. A ce titre, le projet de création d'une UMR à vocation transnationale, ce serait la première, entre les universités de Lille, d'Amiens, de Liège et l'INRA serait emblématique de cette nouvelle synergie.

L'interdisciplinarité, pour sa part, gagnera à être approfondie, notamment aux interfaces avec les SHS à l'instar des recherches conduites sur les relations entre Homme, Technique et Société ou celles de l'institut Faire Faces.

Les interactions avec le CHU seront, de leur côté, renforcées en ce qui concerne la recherche clinique.

Les démarches de valorisation et d'innovation seront optimisées, dans le même esprit, sur la base de la coordination en place avec les écosystèmes locaux.

Le site développera, également, de manière volontariste, ses capacités à se mobiliser pour répondre aux appels d'offres nationaux ou européens en matière de recherche.

L'APU s'attachera enfin à renforcer la dimension internationale des initiatives du site au-delà des actions développées dans le cadre de l'« Association régionale pour le développement de relations extérieures des établissements de Picardie ».

Jalon 2 : point sur le développement d'actions de recherche conjointes bénéficiant d'un effet levier « site »

Jalon 3 : point sur la mise en place d'actions communes en matière d'internationalisation de la formation et de la recherche-

Jalon 4 : point sur l'évolution des interactions avec le CHU

ELABORER LE SCHEMA D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA VIE ETUDIANTE DU SITE

L'Association Picardie Universités entend poursuivre le travail visant à établir le schéma du site picard.

Des groupes de travail sont d'ores et déjà en place avec l'ensemble des établissements de l'association pour y parvenir.

Les journées d'accueil des étudiants, initiées à Compiègne, vont, par ailleurs, être mises en place dans les autres villes estudiantines du site.

Jalon 5 : point sur l'élaboration et la mise en œuvre du SDVE

OPTIMISER LES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE DU SITE ET OPERER DE NOUVEAUX RAPPROCHEMENTS

Le site picard est l'un des 9 centres pilotes qui ont été labellisés en 2017 par le MESRI en matière de formation continue. A ce titre, a été recensé le potentiel du site qui va, désormais, s'engager dans une réflexion sur les diverses modalités de valorisation des formations. Il s'agit là d'un axe porteur pour les établissements du site.

Jalon 6 : point sur le développement des actions de formation continue

D'une manière générale, toutes les initiatives qui pourront contribuer à la consolidation du site picard ainsi que son intégration dans la région Hauts-de-France seront privilégiées.

A ce titre :

- la formation des nouveaux MCF, mise en place par l'UPJV, sera proposée à l'ensemble des acteurs du site ;
- l'élaboration d'une cartographie de la formation continue par blocs de compétences sera finalisée ;
- la diffusion des bonnes pratiques initiées dans le cadre du dispositif Pépite sera assurée ;
- l'APU poursuivra le travail de mutualisation et de développement d'outils numériques d'accompagnement et de soutien à la réussite.

Jalon 7 : Point sur l'évolution du dispositif Pépite

Jalon 8 : Point d'avancement sur la mutualisation « numérique », pratiques pédagogiques, outils, supports, etc.

Le présent contrat du site Picardie Universités, qui a vocation à rejoindre le site de Lille Nord de France en 2025 au sein de la vague E, aura une durée de 7 ans (2018-2024).

Une clause de rendez-vous est expressément prévue en 2020 pour faire le point, notamment, sur les avancées en matière de partenariats entre les établissements des académies d'Amiens et de Lille ainsi qu'avec de nouveaux partenaires au plan national.

Jalon 9 : Point à l'occasion de la contractualisation avec le site Lille Nord de France

Jalon 10 : Point sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations

Jalon 11 : Point sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels

POSITIONNEMENT SPECIFIQUE DE L'UTC

Une des particularités du site est le double positionnement de l'UTC « dont le destin est l'Idex SUPER et dont le territoire est la région Hauts-de-France ».

L'UTC a entrepris une stratégie de croissance sur le territoire régional qui impliquera les établissements d'enseignement supérieur de l'Association Picardie universités.

Cette situation conduit cet établissement à disposer de 2 volets spécifiques :

-l'un intégré au contrat de site picard (2018-2024) qui décline l'offre de formation (en master et doctorat) et de recherche respectivement accréditée et labellisée en 2018, qui traite du pilotage de l'établissement et qui acte les engagements de l'UTC au sein du site APU ;

-le second qui sera élaboré dans le cadre du contrat de site de l'association Sorbonne Universités (2019-2023) pour acter les engagements pris dans le cadre de ce regroupement, où son positionnement est appelé à être défini prochainement, dont notamment ceux relatifs à l'Idex SUPER dont il est partenaire.

Ces objectifs sont assortis de jalons et d'indicateurs communs et de site qui feront l'objet d'un suivi pendant la durée du contrat 2018-2024.

Récapitulatif des jalons de la trajectoire 2018-2020 de Picardie Université

OPERATIONS	2018	2019	2020
1 - Point sur le développement de l'accès des jeunes picards aux formations post-bac des établissements de l'APU et sur réussite			
2 - Point sur le développement d'actions de recherche conjointes bénéficiant d'un effet levier « site »			
3 - Point sur l'évolution des interactions avec le CHU			
4 - Point sur la mise en place d'actions communes en matière d'internationalisation de la formation et de la recherche.			
5 - Point sur l'élaboration et la mise en œuvre du SDVE			
6 - Point sur le développement de la formation continue			
7 - Point sur l'évolution du dispositif Pépite			
8 - Point d'avancement sur la mutualisation « numérique », pratiques pédagogiques, outils, supports, etc.			
9 – Point à l'occasion de la contractualisation avec le site Lille Nord de France			
10 – Point sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations			
11 – Point sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels			

INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE DU SITE ASSOCIATION PICARDIE UNIVERSITES

Indicateurs communs de site	pages
ISi 1 - Présence du site dans les projets financés par le PCRI/ H2020 de l'Union Européenne	
ISi 3 - Pilotage du développement numérique	

Les indicateurs de site pourront faire l'objet d'un réexamen en 2020 à l'occasion de contractualisation avec le site Lille Nord de France ».

Isi1	PRESENCE DU SITE DANS LES PROJETS FINANCES PAR LE PCRI /H2020 DE L'UNION EUROPEENNE	APU
------	--	------------

Sous-Indicateur 1 : Nombre de projets « PCRI/H2020 » déposés, retenus et financés

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de projets - Euros (€) - Nombre d'ETP
Date de la mesure / Année de référence	31/12/Année N sur la base de la réalisation 2016 (année de référence) s'agissant du nombre de projets déposés, retenus et financés
Champ de la mesure	ComUE / Association / Université d'Outre-Mer (UOM)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Source	ComUE/Etablissement chef de file
Mode de calcul	Les valeurs portent sur le programme du PCRI/Horizon 2020. La(Le) ComUE/Etablissement chef de file est invité(e) à commenter les résultats. La mesure porte sur les projets déposés et retenus au titre des appels à projets lancés sur la période 2018 à 2020

	Réalisation appels 2016 (année de référence)	Prévision appels 2017	Prévision appels 2018	Cibles appels 2024
Nombre de candidatures déposées	19	26	28	38
Nombre de projets retenus financés	4	6	8	10
Montant total des financements obtenus par les établissements du site	2 300 500 €	9 580 979 €	2 500 000 €	4 000 000 €
% des projets retenus ayant bénéficié d'un appui au montage d'une structure partagée ou plateforme mutualisée mise en place à l'échelle du site	N/A	N/A	N/A	N/A

Existence au sein du site d'une structure partagée ou d'une plateforme d'appui mutualisée au montage de projets pour l'Europe		
	2018	2022
Nombre d'ETP affectés à la structure / plateforme	0	0
Dont Personnels ComUE/Etablissement chef de file	0	0
Dont Personnels des établissements du site	0	0
Moyens financiers	0	0

Leviers d'action :

- Renforcer les actions visant à mieux faire connaître les possibilités offertes par les programmes européens.
- Renforcer l'effet réseau entre les services de relations internationales des établissements afin de mieux mutualiser l'expertise en matière de montage de projet.
- Faciliter le recrutement à l'international.

Commentaires de la ComUE/Etablissement chef de file :

- Les résultats UTC ne concernent que les projets menés au titre d'APU (et non de SU).

Sous-Indicateur 2 : Mesure des actions menées dans le cadre du PCRI/H2020

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés. • Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels. • Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces. • Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces. • Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation. • Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation.
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein du site
Mode de renseignement de l'indicateur	Auto-évaluation de la ComUE / Association / UOM

Type d'actions mises en œuvre	Situation actuelle (2017)	Cibles 2024
1- Actions d'information et de sensibilisation organisées en lien avec les acteurs régionaux	2	3
2- Aide à la constitution de partenariats	1	2
3- Ateliers de formation	2	3
4- Aide au dépôt de candidatures (ateliers de relecture, coaching...)	3	4
5- Appui à la gestion de projets	3	4

Leviers d'action :

- UPJV : mise en œuvre en 2017, sur ressources propres, du dispositif *Soutien au rayonnement de la recherche* (S2R) visant à accroître le nombre de déposants de projets européens (aide au montage, décharges de service pour les coordinateurs, etc.).
- A l'UTC (auto-évaluation cote 3/4) une personne s'occupe à plein temps des projets européens et internationaux de recherche (H2020 et autres financements européens et internationaux de la recherche).

VAGUE C – 2018 - 2024

- Au niveau du site APU : mutualisation des ressources en matière de sensibilisation à la démarche projet.
- Au niveau du site APU : renforcer la fonction d'appui à la réponse aux appels projets européens.
- Le dispositif FRAPPE mis en place par la Région Hauts-de-France permettra aux établissements de bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet de consulting.

Commentaires de la ComUE/Etablissement chef de file :

L'Association Picardie Universités ne dispose pas d'une plateforme mutualisée d'ingénierie de projets PCRI/H2020. Des actions communes ont néanmoins été mises en place afin de mieux sensibiliser les enseignants-chercheurs aux programmes européens : réunions d'information, ateliers de montage de projet, journées thématiques, témoignages d'experts.

A noter la position spécifique de l'UTC qui, pour les actions menées sur le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie), bénéficie également des services du Bureau Europe de la COMUE Sorbonne Universités.

ISI3	PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	APU
-------------	--	------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur

Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 1 à 6 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés. 2. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels. 3. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces. 4. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces. 5. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation. 6. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de la ComUE / Association / UOM
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes	Situation actuelle (2017)	Cibles 2024
--------	---------------------------	-------------

VAGUE C – 2018 - 2024

<p>1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information (Définition d'une stratégie de site formalisée sur le numérique et le SI en cohérence avec la stratégie globale de site. Mise en œuvre d'une gouvernance formalisée sur le numérique à l'échelle du site. Démarche de schéma directeur numérique. Articulation entre schéma directeur immobilier et schéma directeur handicap. Démarche de mutualisation à l'échelle du site et au-delà. Dispositif d'évaluation).</p>	3	<p>4 Leviers : - Participation au comité de pilotage APIU - Mise en place d'une feuille de route numérique</p>
<p>2-Le système d'information et les services numériques (Stratégie de mise en cohérence des SI et/ou de fusion. Stratégie d'urbanisation à l'échelle du site. Mutualisation d'infrastructures numériques...).</p>	2	<p>2 Lever : aucun Les typologies d'organisations ne le permettent pas</p>
<p>3-Le numérique au service de la formation des étudiants (Mutualisation des portails, stratégie d'offre de formation « commune » et de portail commun, formation professionnelle, nouveaux espaces favorisant l'innovation pédagogique avec le numérique, mutualisation des services de soutien à la pédagogie...)</p>	3	<p>4 Lever : Mise en place d'une feuille de route numérique</p>
<p>4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique). (Production de ressources numériques, démarche qualité, indexation et référencement des ressources, mutualisation de plateformes...).</p>	2	<p>3 Leviers : - Mise en place d'une structure de production de contenus - Impliquer les BU pour l'indexation des ressources pédagogiques</p>
<p>5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation (Infrastructures et services numériques de soutien, HAL, Open Data, ressources documentaires de site...)</p>	2	<p>3</p>
<p>6- La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique (Politique incitative de développement numérique, observatoire des usages du numérique, formation à la pédagogie avec le numérique)</p>	4	<p>5 Lever : Pérennisation des postes de contractuels actuellement financés sur ressources affectés (région, Feder)</p>

Leviers d'action :

- * Mise en place d'une politique favorisant l'Innovation Pédagogique ;
- * Feuille de route commune avec la COMUE Lille Nord de France ;
- * Projet de labellisation de Datacenter régional : mutualisation des infrastructures, des services, amélioration de la qualité de service.

Commentaires de la ComUE :

